

Distr.  
GENERALE

CES/SEM.41/22  
8 mars 2000

FRANCAIS SEULEMENT

---

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS  
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS  
EUROPÉENS

ORGANISATION INTERNATIONALE  
DU TRAVAIL

Séminaire commun CEE-Eurostat-OIT  
sur la mesure de la qualité de l'emploi  
(Genève, 3-5 mai 2000)

Thème 1

### **Les nouvelles formes de travail dans les grandes entreprises**

Document d'appui soumis par l'Institut National de Statistique Italien\*

#### **I. Introduction**

1. Les transformations des technologies et de l'organisation du travail vont produire des effets importants sur les conditions de travail et d'emploi. Depuis quelques années les grandes entreprises italiennes sont concernées par ces transformations, et il est très intéressant de connaître le degré d'innovation dans les relations de travail et dans la structure de l'emploi.

2. Même si en Italie les petites et moyennes entreprises sont très nombreuses, les grandes entreprises jouent un rôle très important dans l'évolution du système économique. Ainsi la connaissance des dynamiques qui les intéressent constitue une bonne mesure des dynamiques du système en général.

3. L'Institut National de Statistique italien peut suivre chaque mois ces

---

\* Préparé par Francesca della Ratta, ISTAT DCII - OCC

transformations pour toutes les entreprises qui ont plus de 500 travailleurs, ce qui représente environ 25% du total des employés, selon le recensement de 1996. Le bouleversement dans le flux d'emploi nous a convaincus de conduire dans les premiers mois de 1999 une enquête spécifique sur la structure de l'emploi et le pourcentage d'apprentis et de salariés avec un emploi à temps partiel ou à durée déterminée. Cependant, pour la première fois on a pu évaluer le taux d'incidence des nouvelles formes d'emploi dans les grandes entreprises, en termes soit de stocks soit de flux. Les entreprises qui ont répondu au questionnaire constituent 96% du total et cela nous a permis de suivre l'évolution de la structure d'emploi et des conditions de travail durant les deux années considérées (1997 et 1998).

## II. Résultats

4. Au 31 décembre 1998 les grandes entreprises employaient 824 000 salariés dans l'industrie et 1 046 000 salariés dans les services. Par rapport à la fin de l'année 1997 on peut observer une baisse d'environ 24 800 salariés dans l'industrie et d'environ 3 800 salariés dans les services.

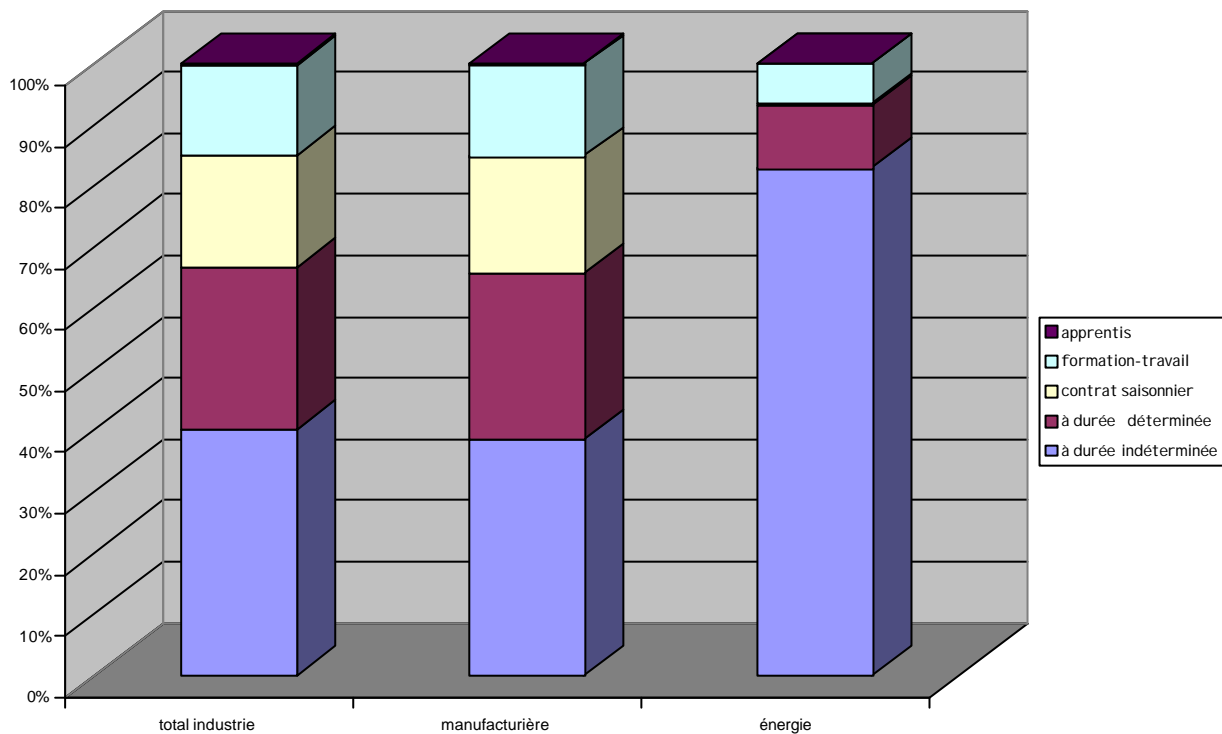
5. En 1998 on a compté 96 000 nouveaux salariés dans les grandes entreprises industrielles et 114 600 dans les grandes entreprises des services, mais on a compté aussi 118 500 licenciements dans l'industrie et 120 700 dans les services. On a observé les changements les plus importants dans les secteurs d'activité peu qualifiés, c'est à dire l'hôtellerie, la restauration, le commerce et les services de nettoyage (voir tab. 1).

6. L'enquête spécifique sur la structure de l'emploi réalisée par l'ISTAT en 1998 nous a permis de suivre les transformations du marché du travail et surtout la diffusion des formes «atypiques» d'emploi. Sur le total des salariés les emplois à durée indéterminée sont la majorité (environ 95% du total), mais parmi les nouveaux salariés embauchés en 1997 et en 1998 cela va beaucoup changer. Seulement 40% des salariés embauchés en 1998 dans l'industrie ont obtenu un contrat à durée indéterminée, tandis que 26,4% sont à durée déterminée, 18,5% ont un contrat saisonnier, 14,7% un contrat de formation-travail et 0,3% sont apprentis. On trouve ces nouvelles formes d'emploi surtout dans l'industrie manufacturière, tandis que dans le secteur de l'énergie les salariés à durée indéterminée sont la majorité (voir graphique 1).

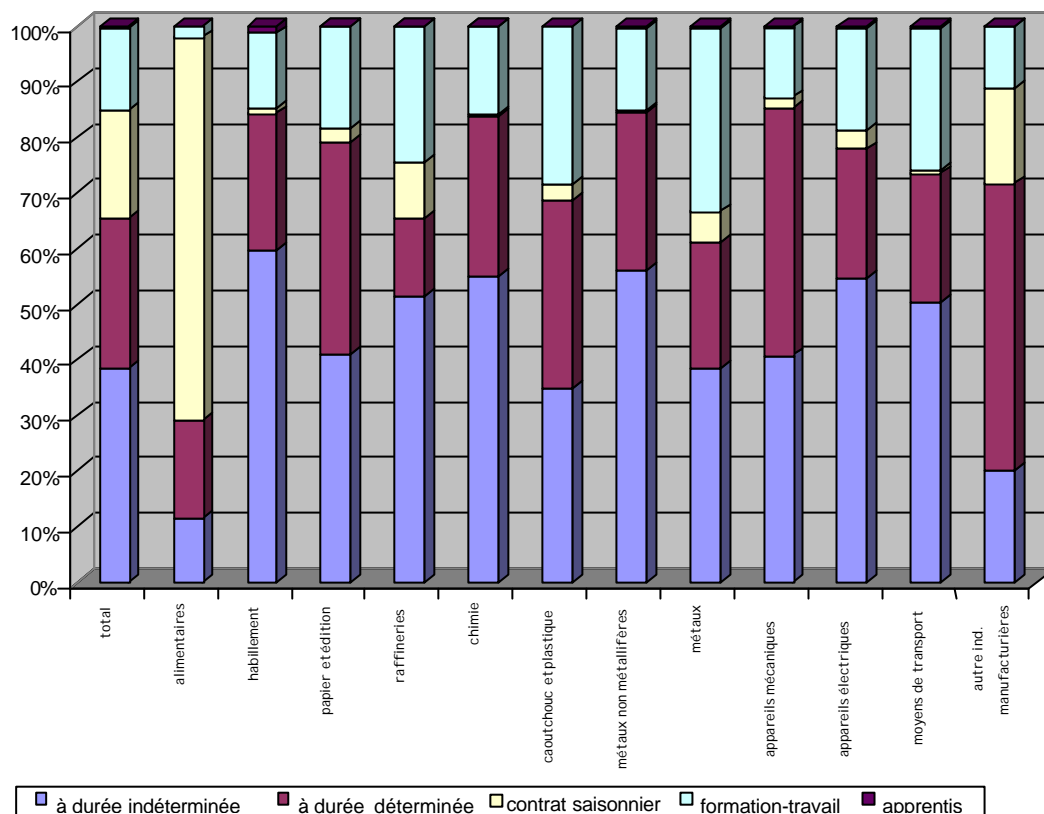
Tab. 1- Taxes d'entrée et de sortie dans le grandes entreprises de l'industrie et des services

Secteur d'activité	Entrée	Sortie
<b>INDUSTRIE</b>	10,5	13,4
industrie extractive	0,4	2,6
industrie manufacturière	12,9	15,7
Énergie	2,8	6,2
<b>SERVICES</b>	10,9	11,3
commerce	25,4	24,9
hôtels et restaurants	83,3	75,0
transports et communications	5,6	6,5
activités financières	4,7	6,0
autres services	25,9	22,3

**Graphique 1. Embauchés en 1998 pour type de contrat dans les grandes entreprises de l'industrie. Pourcentages**



**Graphique 2. Embauchés en 1998 pour type de contrat dans les grandes entreprises de l'industrie manufacturière. Pourcentages**



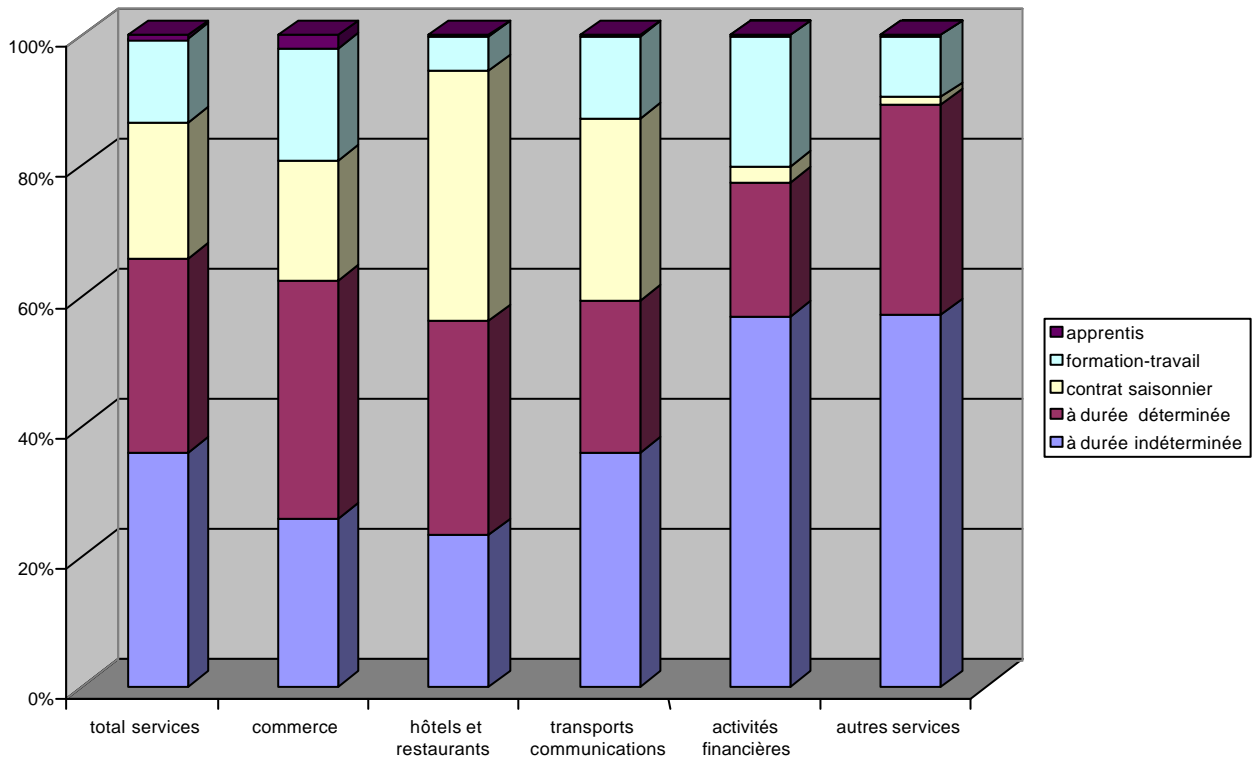
7. On doit aussi souligner que dans l'industrie manufacturière on trouve des dynamiques très différentes: les nouveaux emplois «atypiques» sont diffusés dans les industries alimentaires (68% des embauchés en 1998 ont un contrat saisonnier) et dans les autres industries (meubles, jouets, poussettes) où 51% des embauchés sont à durée déterminée, tandis que les contrats à durée indéterminée représentent la majorité dans les industries de l'habillement, de la transformation des métaux non métallifères et de la chimie (respectivement avec 59, 56 et 55% des embauchés avec contrat à durée indéterminée, voir graphique 2).

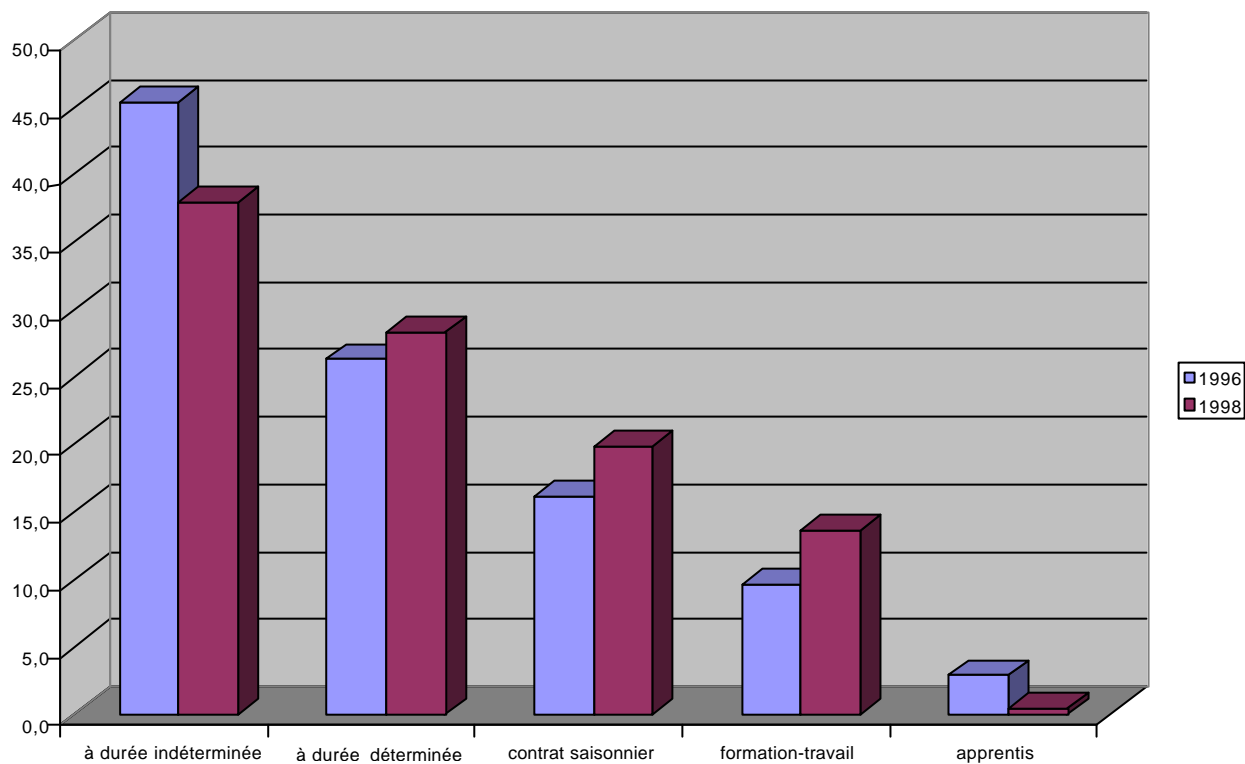
8. Dans les services le rôle des nouvelles formes d'emploi est encore plus évident: seulement 36,1% des embauchés en 1998 sont à durée indéterminée, tandis que 29,7% sont à durée déterminée, 20,9% ont un contrat saisonnier, 12,7% ont un

contrat de formation-travail et 0,6% sont apprentis. Les nouvelles formes d'emploi sont diffusées surtout dans le commerce, où 36,5% d'embauchés en 1998 sont à durée déterminée, et dans les hôtels et restaurants où 38,3% ont un contrat saisonnier (voir graphique 3).

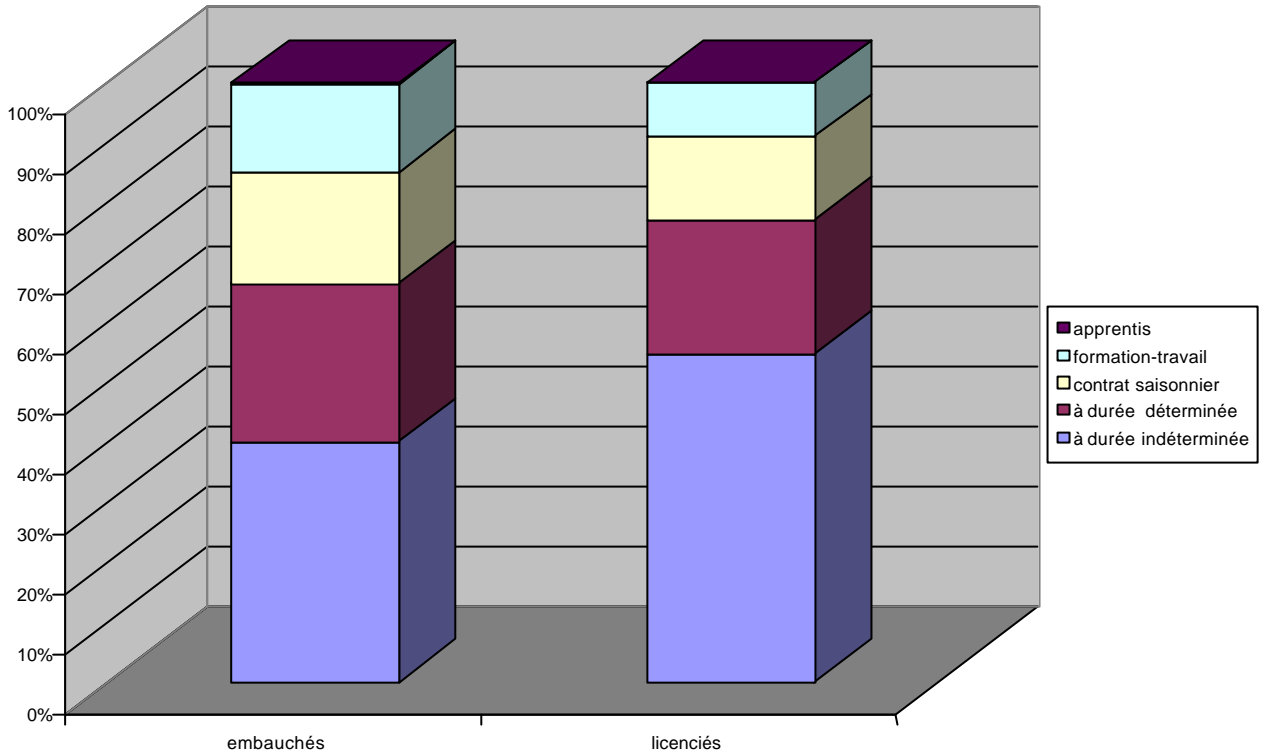
9. Ces données confirment les résultats que l'Istat avait obtenus avec l'enquête sur la flexibilité dans le marché du travail en 1996, qui mettait en évidence l'importance des nouvelles formes d'emploi. Les données ne sont pas directement comparables parce qu'en 1996 on avait aussi un échantillon de petites et moyennes entreprises, mais on peut voir clairement qu'entre 1996 et 1998 le pourcentage d'embauchés à durée indéterminée a diminué (45% de contrats à durée indéterminée en 1996 et 38% dans les grandes entreprises en 1998, voir graphique 4).

**Graphique 3. Embauchés en 1998 pour type de contrat dans les grandes entreprises des services. Pourcentages**



**Graphique 4. Comparaison pour type de contrat des embauchés en 1996 et 1998. Pourcentages**

**Graphique 5. Comparaison pour type de contrat des embauchés et des licenciés en 1998 dans le grandes entreprises de l'industrie. Pourcentages**



10. En outre l'enquête trimestrielle sur les forces de travail met en évidence qu'en octobre 1999, aux formes atypiques d'emploi (subordonnée et non subordonnée) on peut attribuer 85% de la croissance des postes de travail, mais il s'agit d'une tendance qui intéresse surtout les petites et moyennes entreprises du tertiaire.

11. La comparaison des contrats des embauchés avec ceux des licenciés souligne les différences: dans l'industrie 54,7% des licenciés avaient un contrat à durée indéterminée par rapport au 40% des embauchés (voir graphique 5), tandis que dans les services ces pourcentages représentent 43,7% pour les licenciés et 36,1% pour les embauchés (voir graphique 6).

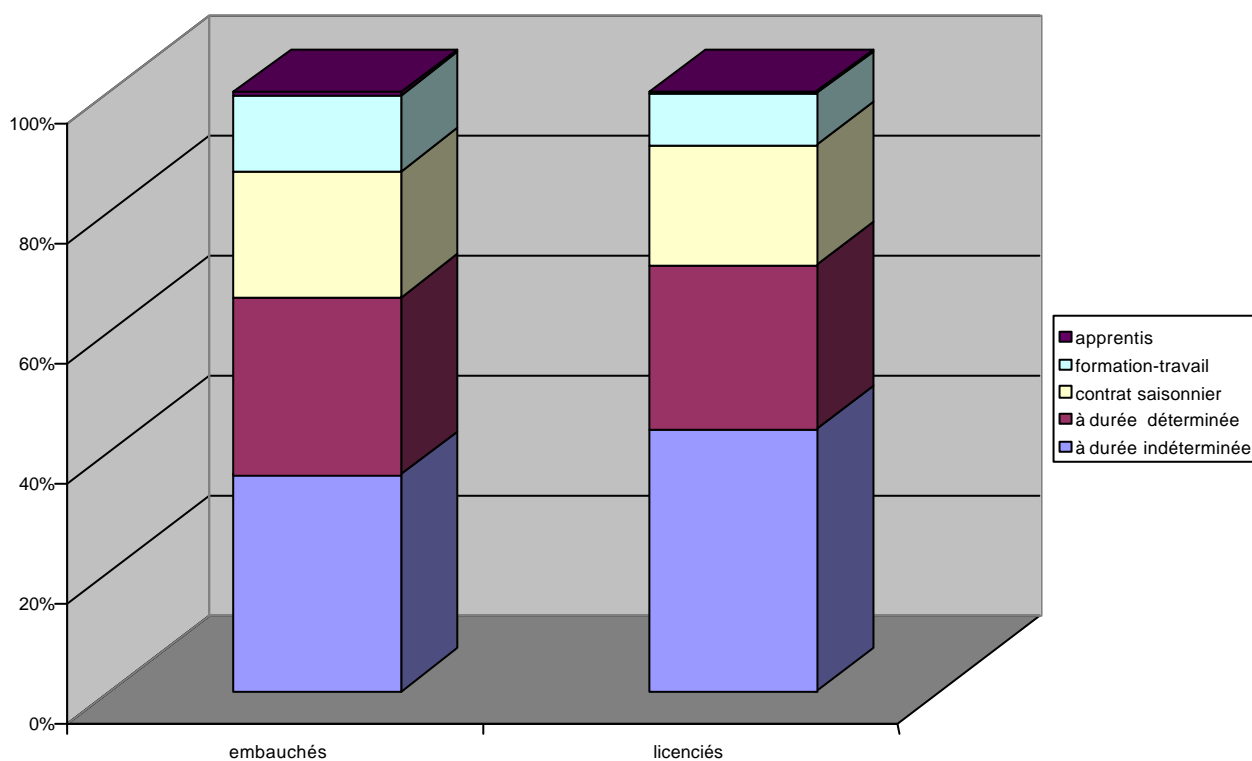
12. En 1997 en Italie l'intérim a été réglementé. Cependant en 1998 le décollage de cette forme de travail a été plutôt lent et le poids de l'intérim est encore marginal. Dans les grandes entreprises de l'industrie et des services on a enregistré respectivement 1 500 et 800 intérimaires. Il n'y a pas encore de



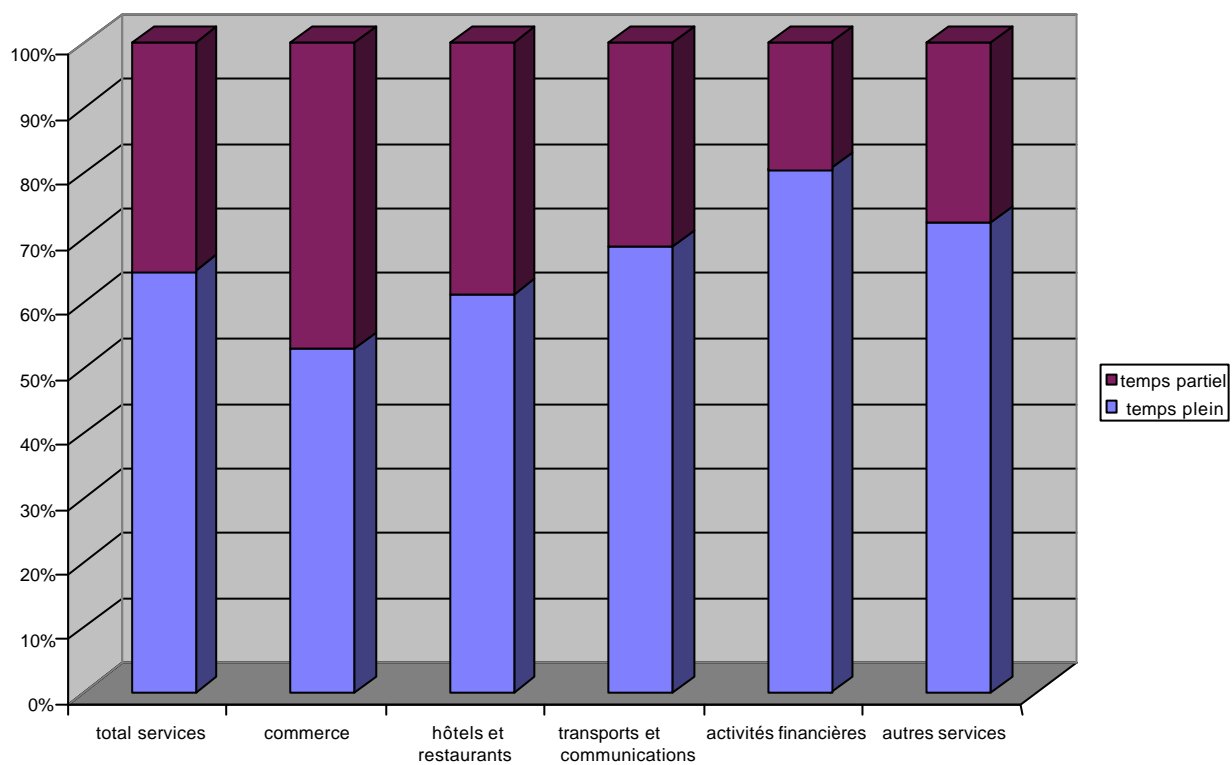
statistiques officielles sur l'intérim, mais selon les sociétés de travail intérimaire, en 1998 les intérimaires étaient au nombre de 52 312 pour atteindre 75 524 dans le premier semestre de 1999.

13. Enfin, si on observe les formes d'horaire, on peut voir que sur le total des salariés le pourcentage de ceux qui travaillent à plein temps rejoint 98,2% dans l'industrie et 90,6% dans les services, tandis que parmi les embauchés de 1998 dans les services il y a 35,2% de salariés à temps partiel (et 47,1% dans le commerce) (voir graphiques 7-8). Au contraire dans l'industrie les employés à temps partiel représentent seulement 5,1%.

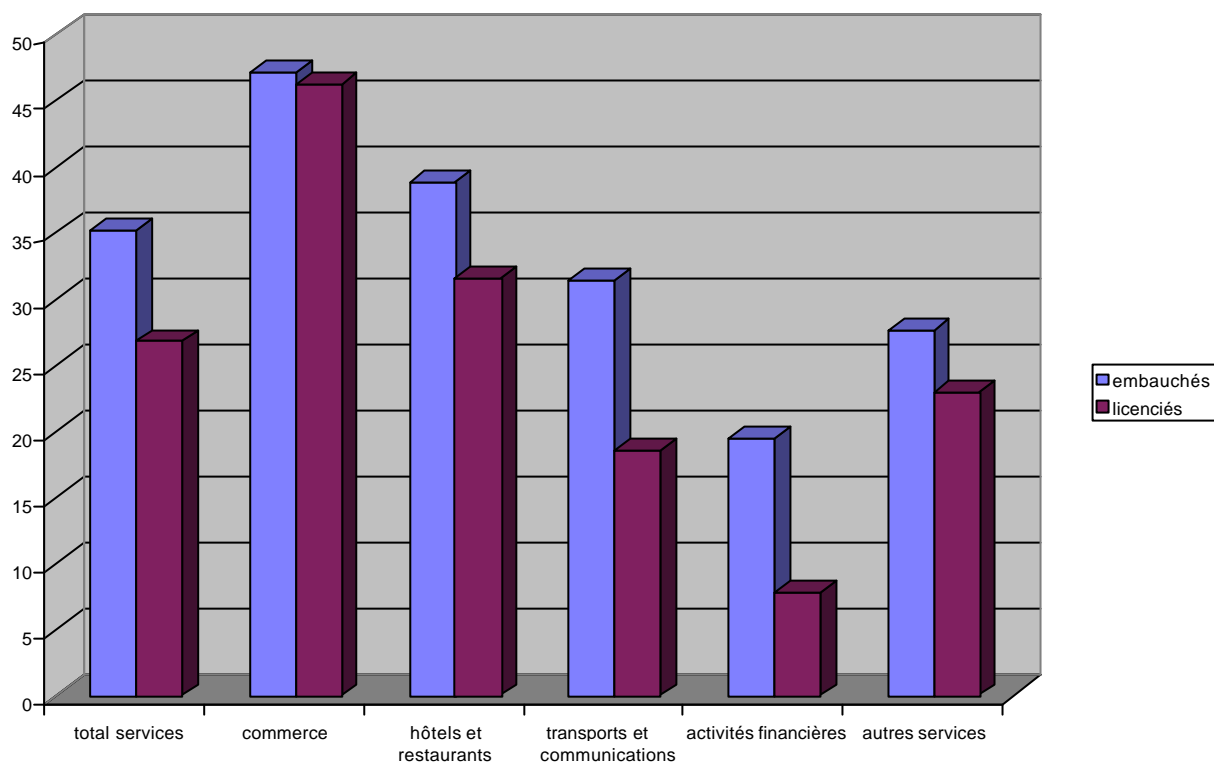
**Graphique 6. Comparaison pour type de contrat des embauchés et des licenciés en 1998 dans les grandes entreprises de l'industrie et des services. Pourcentages**



**Graphique 7. Horaire des embauchés en 1998 dans les grandes entreprises des services. Pourcentages**



**Graphique 8. Pourcentages employées avec un contrat à temps partiel. Comparaison entre embauchés licenciés en 1998 dans les grandes entreprises des services.**



### Conclusion

Les données que l'on a illustrées soulignent l'importance des bouleversements en cours dans la structure de l'emploi, déterminés aussi par les politiques d'aide à l'emploi mises en route par le Gouvernement italien depuis 1997. En effet, si plus de 90% des salariés ont encore un contrat traditionnel, l'entrée dans le marché du travail va devenir plus flexible par rapport aux dernières années. Dans les années qui vont suivre, cette dynamique contribuera à changer la structure de l'emploi, dans les grandes industries comme dans les petites et moyennes, mais maintenant on doit souligner que dans les grandes entreprises aussi l'emploi va devenir moins rigide et plus flexible.